

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 12 Octobre 2020 à 18 H

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Nelly VERGEZ, Mme Marie-Thérèse BARBIER, M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, Mme Agnès URBAIN, Mme Hélène FOISSARD, M. Raymond BONNETEAU, Mme Corine ROUFFAUD.

M. Bruno PRESSAC et M. Pierre DUSSIDOUR arriveront avec du retard

Absente non excusée : Mde Sandra TOURNAIRE

Madame VERGEZ Nelly a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur Sabri DAINE – 105 Impasse des Morilles – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Biens situés section ZE N° 103 – surface au sol de 900 m². Ce bien est vendu pour 163 000 € à Monsieur et Madame Jean-Louis DARS 9 Route de la Plaigne 16380 CHARRAS.

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité

Madame Corine ROUFFAUD se retire le prochain dossier concernant son fils.

Vente d'un bien, appartenant aux Consorts MASSACRET – Serge Jean MASSACRET – 148 Rue Messonier – 87000 LIMOGES et Christine Annie MASSACRET – 838 Avenue Montjovis – 87000 LIMOGES. Biens situés section ZD N° 250 – surface au sol de 1291 m² – 6 Rue du Petiat Mairat - 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Ce bien est vendu pour 35 000 € à Madame Aurélie MOUSSE et Monsieur Antony MARCHET 45 Rue de Tivoli 16400 VOEUIL ET GIGET.

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité

Monsieur Pierre DUSSIDOUR arrive à 18 H 15.

ATD 16 ADHESION MODULE CREA DATA

L'Agence Départementale de la Charente nous propose de souscrire à un nouveau module de cartographie nous permettant de mettre nous même à jour notre adressage, de pouvoir y ajouter le classement de nos voies et d'éditer les tableaux à envoyer à la Préfecture, de recenser les zones d'activités, les parkings, les espaces verts

Ce module optionnel est au prix de 150 € annuel

Vote du conseil municipal : Pour à l'unanimité

Monsieur Bruno PRESSAC arrive à 18 H 20.

CDG 16 – ASSURANCE SANTE/PREVOYANCE

Comme nous l'avons évoqué lors de notre réunion du mois de juillet dernier, tous les 6 ans, le Centre de Gestion de la Charente nous propose de lancer une consultation en vue de la

conclusion d'une convention de participation au financement sur les contrats santé et prévoyance des agents territoriaux.

Le Centre de Gestion met en concurrence les différentes caisses et nous fait des propositions pour les garanties complémentaires et autres.

Le Comité Technique du Centre de Gestion a validé notre demande de consultation le 7 septembre 2020 et nous devons maintenant délibérer pour donner mandat au Centre de Gestion de la Charente afin qu'il lance la mise en concurrence des organismes assureurs.

Vote du conseil municipal : Pour à l'unanimité

NOMINATION DELEGUE COMMISSION TRAVAUX

Monsieur Patrick BARRIERE souhaite intégrer la commission Travaux.

Vote du conseil municipal : Pour à l'unanimité

TRAVAUX RD N° 23

Nous allons devoir passer une convention avec le Département pour les travaux de la RD N°23 qui devraient débuter en janvier 2021. Les appels d'offres sont en cours.

Le conseil municipal doit donner l'autorisation au Maire de signer la convention à intervenir.

Vote du conseil municipal : Pour à l'unanimité

PROGRAMMATION HORLOGES ECLAIRAGE PUBLIC

HIVER : Du 1^{er} octobre au 31 Mars
17 H 30 à 23 H et rallumage à 6 H du matin
Postes OXH et OXN extinction à minuit (Halles commerces..)

ETE : Du 1^{er} avril au 30 septembre
22 H à 0 H 30 et rallumage à 6 H du matin
Sauf Halles en marche forcée

CHATEAU :

HIVER : du 20 décembre au 5 janvier
17 H 30 à 23 H et rallumage à 6 H du matin

ETE : Dernière semaine de juin à fin septembre
22 H à 0 H 30 et rallumage à 6 H du matin

Vote du conseil municipal : Pour à l'unanimité

REGIE FORAINS

La régie forains n'ayant pas été utilisée depuis plus d'un an et de façon à simplifier la gestion administrative Monsieur le Maire et de la confier au Comité des Fêtes. En effet, avec la fermeture prochaine de la trésorerie nous allons rencontrer certaines difficultés au niveau du versement des régies. Le Comité des Fêtes sera chargé de cette tâche.

Vote du conseil municipal : Pour à l'unanimité

SUBVENTION COLLEGE/GALERIE EXPOSITION

Depuis cinq ans, hors temps scolaire et sur fonds propres, des élèves volontaires et des professeurs bénévoles restaurent un ancien appartement de fonction, situé au rez-de-chaussée du bâtiment administratif du collège Henri Martin afin de se doter d'une galerie d'art.

Cet espace est maintenant terminé et apte à recevoir les expositions.

Pour aider à porter ce projet le collège nous demande de lui verser une subvention.

Monsieur le Maire propose de leur verser 400 €.

Vote du conseil municipal : Pour à l'unanimité

TABLETTES CCLTD

La Communauté de Communes nous propose de faire partie d'un groupement de commande pour des tablettes numériques. Elle va doter les élus communautaires de ce matériel et nous propose de profiter de tarifs attractifs pour les conseils municipaux intéressés.

Les tablettes 8 pouces sont à 125.50 € HT l'unité et les tablettes 10 pouces sont à 163.00 € HT l'unité. Ces prix peuvent varier en fonction du nombre commandé.

Vote du conseil municipal : Pour à l'unanimité

MAISON DE SANTE

Point sur l'avancée des travaux.

Nous devons prendre une délibération qui permettra de mettre à jour toutes les opérations comptables à venir qui seront induites par la vente à l'€ symbolique de la Maison de Santé par la commune à la CCLTD.

Un certificat administratif sera établi et cosigné par le Maire et la Trésorerie à l'appui des opérations comptables.

Un bail précaire ou une à disposition du bien à la CCLTD en attendant l'acte à venir doit être établi avec la CCLTD.

Je vous demande l'autorisations de signature pour tous ces documents.

Vote du conseil municipal : Pour à l'unanimité

MAISON 1 PLACE DES HALLES/PETITES CITES DE CARACTERE

Réunion le vendredi 23 octobre prochain à 17 H 30 pour décider du devenir du bâtiment – Des plaques Petite Cité de Caractère seront installées à l'Office du Tourisme, aux Halles et au Château.

PRIMES ANNUELLES PERSONNEL COMMUNAL

Pour information le montant des primes annuelles versées aux agents de la commune est inchangé (en fonction des jours d'absence en base 324 € et 340 €) :

Jean-Michel COUTAUD = **324.00 €**

Mickaël GOBELET = **277.20 €**

Anne NEVEU = **280.80 €**

Barbara SIEUW X 9 H : 35 = **31.97 €**

Corinne ROUHAUD = **324.00 €**

Marie-Pierre FORT = **340.00 €**

DIVERS

- Jardins partagés
- Eclairages de Noël et sapins seront mis en place le 7 décembre 2020.
- Semaine commerciale à Villebois-Lavalette à partir du 13 décembre

La séance est levée à 20 H 30. Prochaine réunion le 9 novembre 2020 à 18 H 30.